

# TABLES DES MATIÈRES

<b>TABLES DES MATIÈRES.....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>6</b>
<b>01 DEFINITION ET ORGANISATION .....</b>	<b>7</b>
1. Historique .....	7
2. Qu'est-ce qu'un CEFA ?.....	8
3. Pourquoi organiser un enseignement secondaire en alternance ?.....	8
4. Structure d'enseignement .....	8
4.1    Organisation des formations « article 49 » .....	8
4.2    Organisation des formations « Article 47 ».....	9
4.3    Organisation des formations « article 45 » .....	9
5. Qu'est-ce que la scolarité obligatoire à temps partiel ? .....	9
6. OFFA (Office Francophone de la Formation en Alternance) .....	10
<b>02 CHOISIR SA FORMATION .....</b>	<b>11</b>
1. Quelques exemples de cursus de formation.....	11
1.1    Benoît en IFAPME .....	11
Comment vont se dérouler ses études ?.....	11
Et ensuite, que pourrait faire Benoît ? .....	12
Une fois installé .....	12
1.2    Nadia dans l'enseignement professionnel .....	13
1.3    Jonathan en CEFA.....	13
1.4    Nadia et Jonathan pourront-ils poursuivre des études supérieures avec les certificats obtenus ? .....	14
1.5    Synthétisons ce que chacun de ces choix implique.....	15
1.6    Quels sont les diplômes que chacun peut obtenir ? .....	16
Benoît (IFAPME).....	16
Nadia (Enseignement professionnel de plein exercice) .....	16
Jonathan (CEFA).....	16
2. Et si le jeune choisit le CEFA ? .....	17
<b>03 CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION EN CEFA .....</b>	<b>19</b>
1. Conditions d'âge .....	19
1.1    Mineur âgé de 15 ans au moment de l'inscription.....	19
1.2    Mineur âgé de 16 ans au moment de l'inscription.....	19
1.3    Majeur de plus de 18 ans et de moins de 21 ans au 31 décembre .....	19
1.4    Majeur de plus de 21 ans et de moins de 25 ans au 31 décembre .....	20
2. Interdiction d'inscription .....	20
3. Quand le jeune peut-il s'inscrire ? .....	20
<b>04 CONDITIONS D'ACCÈS AUX ANNÉES D'ÉTUDES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN ALTERNANCE.....</b>	<b>21</b>
1. Cycle inférieur (3 <sup>ème</sup> professionnelle) .....	21
2. Cycle supérieur .....	21
3. Peut-on retourner dans l'enseignement de plein exercice après un passage en CEFA ?	
	22

4. Peut-on changer de forme d'enseignement ou de subdivision en cours d'année scolaire ?  
22

## **05 CONTRATS RECONNUS DANS LE CADRE DE LA FORMATION EN ALTERNANCE ..... 23**

1. Contrat d'alternance.....	23
1.1 Généralités sur la formation en alternance dans le cadre de ce contrat.....	23
Définition .....	23
Qui est concerné ? .....	23
1.2 Contrat d'alternance .....	24
Définition .....	24
Modalités du contrat d'alternance .....	24
1.3 Plan de formation .....	28
Niveaux A, B et C.....	28
Durée .....	29
1.4 Évaluation et certification .....	29
Évaluation de l'apprenant.....	29
Certification .....	29
1.5 Obligations de l'apprenant, de l'entreprise, de l'opérateur de formation et du référent .....	30
Obligations de l'apprenant.....	30
Obligations de l'entreprise.....	30
Obligations de l'opérateur de formation .....	32
Obligations du référent.....	32
1.6 Rétribution de l'apprenant.....	33
Rémunération .....	33
Montants .....	33
2. Contrat d'Apprentissage Industriel (CAI) .....	34
2.1 Qui peut conclure un CAI ?.....	34
Quel apprenti ? .....	34
Quelle entreprise ? .....	34
2.2 Que doit-on trouver dans ce contrat ?.....	35
2.3 Quelle est la durée du contrat ?.....	35
2.4 Période d'essai .....	35
2.5 Suspension et fin du contrat d'apprentissage.....	35
Suspension de l'exécution du contrat .....	35
Fin du contrat.....	35
2.6 Indemnité d'apprentissage .....	37
3. Contrat de travail pour employé / Contrat de travail pour ouvrier .....	37
4. Contrat Régime Apprentissage Construction (RAC) et Régime Apprentissage Construction Jeunes (RAJ) .....	37
5. Comparaison des contrats du CEFA .....	38

## **06 PRIMES DIVERSES ..... 39**

1. Primes régionales wallonnes accordées à l'employeur, à l'opérateur ET À L'APPRENTI 39	
1.1 INCITANT « INDÉPENDANT » (P1) .....	39
1.2 Incitant pour les entreprises partenaires des CEFA et de l'IFAPME (P2) .....	39
1.3 Incitant pour les apprenants (P3).....	40
1.4 subvention aux opérateurs de formation en alternance (P4) .....	40
2. Bonus de démarrage et bonus de stage .....	40

<b>07 TRAVAIL ÉTUDIANT DE L'APPRENTI .....</b>	<b>41</b>
<b>08 PROTECTION SOCIALE DE L'APPRENTI .....</b>	<b>42</b>
1. Cotisations sociales (ONSS).....	42
1.1     À charge de l'employeur .....	43
1.2     À charge de l'apprenti.....	43
2. Remboursement des soins de santé (mutuelle) .....	43
2.1     Contrat d'apprentissage industriel.....	43
2.2     Convention d'insertion socioprofessionnelle .....	43
En tant que personne à charge .....	43
En tant que titulaire .....	43
3. Assurance maladie-invalidité et maternité (mutuelle) .....	44
3.1     Contrat dans le cadre d'une formation en alternance .....	44
Rémunération garantie .....	44
Indemnités d'incapacité/invalidité.....	44
3.2     Convention d'insertion socioprofessionnelle .....	44
Indemnité d'apprentissage garantie .....	44
Indemnités d'incapacité/invalidité.....	44
4. Allocations familiales .....	45
4.1     Principe .....	45
4.2     Procédure .....	45
Signature du contrat d'alternance .....	45
Respect de minimum 17 heures de cours par semaine.....	45
Remarque : L'ancienne limite de revenus.....	46
Cas particuliers.....	46
4.3     Cumul avec le job étudiant .....	47
4.4     Cumul avec le chômage temporaire .....	47
5. Accidents du travail .....	47
6. Maladies professionnelles .....	47
7. Vacances annuelles.....	47
8. Allocations de chômage.....	48
8.1     Chômage temporaire .....	48
8.2     Allocations d'insertion professionnelle .....	48
8.3     Formalités .....	49
<b>09 FISCALITÉ .....</b>	<b>50</b>
1. Apprenti et impôts.....	50
2. Quand l'apprenti paie-t-il des impôts ? .....	51
3. L'apprenti est-il soumis au précompte professionnel ? .....	51
<b>ANNEXES.....</b>	<b>54</b>
<b>CLAUSE DE DROIT D'AUTEUR .....</b>	<b>71</b>
<b>CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ .....</b>	<b>71</b>